

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

INAUGURATION DE LA NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS DE MERCIER

Mercier, le 22 octobre 2017. – Le gouvernement du Québec est fier d'avoir contribué au projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers de Mercier. Cette infrastructure permet à la fois de répondre aux attentes du milieu et d'offrir aux employés un environnement sécuritaire et conforme aux normes en vigueur.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et député de Châteauguay, M. Pierre Moreau, et la mairesse de la Ville de Mercier, M^{me} Lise Michaud, ont procédé aujourd'hui à l'inauguration de ce nouveau bâtiment municipal. Le ministre a profité de l'occasion pour rappeler la contribution financière de près de 995 000 \$ du gouvernement du Québec à ce projet.

Citations

« Je suis fier de l'appui financier de notre gouvernement à la réalisation de ce projet, qui revêt une grande importance pour les citoyens et les employés municipaux de Mercier. Et c'est en travaillant en étroite collaboration avec la Ville que nous y sommes arrivés. Les nouvelles installations permettent maintenant d'assurer des services publics adaptés aux besoins de la population. »

Pierre Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et député de Châteauguay

« Grâce à l'investissement majeur du gouvernement du Québec, la Ville de Mercier peut offrir des infrastructures modernes et adaptées à ses pompiers, ce qui se traduira par une amélioration de son service de sécurité incendie. »

Lise Michaud, mairesse de la Ville de Mercier

Faits saillants

- La nouvelle caserne remplace celle construite dans les années 1970, qui ne répondait plus aux normes en matière de santé et de sécurité. Le bâtiment de deux étages comporte notamment trois portes de garage, des bureaux administratifs, un atelier, une salle de conférence ainsi que des espaces de vie pour les pompiers.
- L'aide financière provient du [Programme d'infrastructures Québec-Municipalités \(PIQM\) – volet Réfection et construction des infrastructures municipales \(RECIM\)](#), qui permet aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion ou de réfection d'infrastructures municipales propres à assurer la pérennité des services aux citoyens.
- En vertu de ce programme, le coût maximal admissible du projet a été établi à 1 806 400 \$. La contribution financière du gouvernement du Québec s'élève à 993 520 \$ et la Ville complète le financement.
- Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027 prévoit des investissements de 7 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). En ajoutant les contributions du

gouvernement du Canada et des municipalités, ce sont 15 milliards de dollars qui seront investis dans les infrastructures municipales au Québec au cours des dix prochaines années.

Liens connexes

Pour obtenir plus d'information sur le PIQM – volet RECIM, visitez la section Infrastructures du site Internet du MAMOT : <http://www.mamot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-dinfrastructures-quebec-municipalites-piqm/piqm-volet-5/>

Plan québécois des infrastructures 2017-2027 :
https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/17-18/infrastructuresPubliquesQuebec.pdf

Pour en savoir plus sur les activités du MAMOT, suivez-nous sur les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesOccupationTerritoire/>



<https://twitter.com/MAMOTQC>

– 30 –

Source : **Catherine Poulin**
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des
Ressources naturelles, ministre responsable
du Plan Nord, ministre responsable de la
région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et
député de Châteauguay
418 643-7925

Information : **Pierre-Luc Lévesque**
Relationniste de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire et du
ministère de la Sécurité publique
418 691-2015, poste 3746